



## L'identité bretonne, situation et perspectives.

Ronan Le Coadic

► **To cite this version:**

Ronan Le Coadic. L'identité bretonne, situation et perspectives.. F. Elégoët. Bretagne, construire., Tud ha Bro, pp.14-26, 2001. hal-00498513

**HAL Id: hal-00498513**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-00498513>**

Submitted on 7 Jul 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'identité bretonne, situation et perspectives**

L'omniprésence du mot « identité » le rend si familier qu'il nous semble bien le connaître. C'est un piège : « identité » est un mot-valise auquel chacun de nous a tendance à conférer un sens particulier et différent, ce qui ne facilite sûrement pas la clarté des échanges. Pour les uns, l'identité d'une personne ou d'une collectivité, c'est « son âme ». Pour d'autres, c'est ce qu'elle « est » vraiment. Pour d'autres, c'est son état-civil. Pour d'autres, c'est son apparence. Et pour d'autres, encore, ce n'est qu'une illusion. Enfin, pour les plus réticents, il s'agit d'un leurre qui menace de conduire l'humanité aux pires atrocités.

Cette ambiguïté ouvre la porte au dialogue, même s'il est souvent polémique. Nul ne doute que le mot « identité » ait quelque chose à voir avec le latin *idem*, « même », « identique » ; en revanche, les connotations qui lui sont associées sont diverses. À un pôle de l'éventail des opinions, cette « identité » rappelle les foules galvanisées d'individus uniformes que l'on fait marcher au pas au son d'une musique ; tandis qu'à l'autre pôle, l'identité évoque un trait d'union entre le passé et le présent, une fidélité à soi-même et à ses ancêtres, bref, à ses « racines ».

Dans un sens strict, le concept d'identité peut être condensé en trois éléments : unicité, unité et permanence d'un objet, ou d'un sujet. Pour ma part, j'ai proposé<sup>i</sup> de considérer l'identité comme une représentation sociale<sup>ii</sup> plutôt que comme une réalité substantielle. Ceci ne signifie nullement qu'à mes yeux l'identité n'existe pas. Il me semble, au contraire, que les représentations sociales — au nombre desquelles l'identité — ont une existence réelle et qu'elles peuvent même agir puissamment sur la société.

Certes, une telle analyse de l'identité ne fait pas l'unanimité. Beaucoup pensent, au contraire, que l'identité constitue une réalité substantielle. Nous nous interrogerons donc, en premier lieu, sur cette « substantifique moelle » de l'identité bretonne, avant de nous pencher sur la représentation identitaire puis d'envisager les perspectives susceptibles de s'ouvrir à l'identité bretonne.

### **I. Substance**

Si l'on considérait que l'identité est une réalité tangible, il faudrait — à propos de l'identité bretonne — chercher ce qui est commun à tous les Bretons (unité), qui leur est commun depuis toujours ou depuis fort longtemps (permanence) et qui leur est absolument propre (unicité). Il va de soi que — comme pour n'importe quelle autre population — on ne trouverait rien : les peuples sont disparates, la permanence n'est

pas de ce monde et les réalités humaines sont composées de dégradés de nuances plus que de contrastes nets.

Concrètement, le territoire sur lequel les Bretons vivent a été profondément transformé au cours du temps. Depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier, la métamorphose de l'agriculture a provoqué un bouleversement des paysages, par le remembrement des bocages et l'arasement des talus. Sur ce territoire chamboulé, la vie économique et sociale a presque totalement changé depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle. Quoi de commun, en effet, entre le monde rural pré-capitaliste d'avant 1914 et notre société urbanisée et tertiaire, où la part des agriculteurs dans la population active est devenue infime (et est encore menacée de décroître prochainement) ? En un siècle, presque tout a changé dans la façon de naître, de vivre et de mourir des Bretons. Les individus ont été soulagés des contraintes que leur imposaient la religion catholique et la vie de village, mais ils y ont perdu leurs modèles sociaux, leur vie collective et leur solidarité.

Les Bretons d'aujourd'hui ne naissent plus comme leurs aïeux du début du xx<sup>e</sup> siècle : les accouchements ne se déroulent plus à la maison mais en milieu hospitalier, dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. Les Bretons d'aujourd'hui ne reçoivent pas l'éducation que recevaient leurs aïeux : il n'existe plus de modèle familial universel ; il n'y a plus d'autorité incontestée et la part de la famille dans l'éducation a décliné au profit de l'école, des médias, des groupes de pairs et, bientôt, de l'Internet. Les Bretons d'aujourd'hui ne mangent plus comme leurs aïeux : ils bénéficient toute l'année d'un choix étendu d'aliments produits de façon industrielle. Ils ne se vêtissent plus comme eux, car ils disposent également d'une gamme de choix vestimentaire beaucoup plus large. Ils n'habitent plus dans les mêmes conditions qu'eux (même quand ils habitent dans les mêmes maisons) : ils jouissent, en effet, d'un confort sans commune mesure. Ils ne se déplacent plus comme eux : ils ne marchent plus guère, cependant que l'automobile, le train, le bateau et l'avion leur permettent d'aller dans le monde entier, même pour de simples loisirs. Ils ne pensent plus comme leurs aïeux, parce que la religion ne structure plus leur pensée et parce qu'ils ont suivi des études, souvent poussées. Ils ne parlent plus comme eux : d'une part, justement, parce que leur façon de penser a évolué et, d'autre part, parce que leurs parents ou leurs grands-parents ont délaissé le gallo et le breton pour le français, langue de la promotion sociale. Ils ne travaillent plus comme eux : les métiers ont changé ; et ceux d'entre eux qui exercent les mêmes métiers que leurs aïeux utilisent des techniques de production complètement différentes. Ils consomment beaucoup plus que leurs aïeux, qui vivaient en grande partie en autosubsistance. Ils ne s'amuse plus comme eux : au lieu de courir les foires et les pardons, ils regardent la télévision, lisent, vont au cinéma, au concert ou au *fest-noz*<sup>iii</sup> (qui n'a plus grand-chose de commun avec la fête paysanne de jadis). Ils ne font plus l'amour comme leurs aïeux : ils ont des partenaires sexuels plus nombreux et utilisent des moyens contraceptifs efficaces. Ils ne prient plus comme eux, puisque la pratique religieuse s'est effondrée. Ils ne meurent plus comme eux : le décès solitaire à l'hôpital remplace le décès en famille à la maison. Ils ne sont plus enterrés comme eux : on ne veille plus les morts ; la crémation commence à concurrencer l'enterrement ; il n'est plus d'usage d'aller toutes les semaines au cimetière. Etc.

Ces bouleversements sont si considérables qu'il paraît impensable de parler d'une « permanence » de la société bretonne. En outre, ils sont si largement

répandus en Europe occidentale et dans le monde développé qu'il paraît inconcevable d'évoquer une « unicité » bretonne. Alors, faut-il se lamenter sur le changement qui fait disparaître les spécificités ? Ou faut-il, à l'inverse, s'en servir pour nier l'existence d'une singularité bretonne ? En fait, les Bretons sont, certes, des Occidentaux comme les autres, mais ils présentent toujours un certain nombre de particularités — relatives, et non pas absolues. Sur chacun des points que nous avons évoqués (les façons de naître, d'élever les enfants, de se soigner, de se nourrir, de se vêtir, de se divertir, etc.), on pourrait montrer qu'il existe des particularités bretonnes *relatives*. L'erreur n'est donc pas de considérer qu'il existe des spécificités bretonnes, elle est de croire que l'identité bretonne relève — ou a un jour relevé — de la simple reproduction à l'identique de supposées caractéristiques pures, qui seraient transmises de génération en génération. L'identité bretonne combine au contraire, dans tous les domaines et à toutes les époques de son histoire, la reproduction de traits anciens avec la production de caractéristiques nouvelles. Tel est le cas, par exemple, dans le domaine musical. La musique bretonne a toujours eu recours à des techniques, des mélodies ou des instruments étrangers à la péninsule ; cependant, des techniques telles que le *kan-ha-diskan*<sup>iv</sup>, des mélodies telles que la *gwerz*<sup>v</sup> de Skolvan<sup>vi</sup> (par exemple), et des instruments tel que le couple biniou et bombarde sont tout à fait spécifiques à la Bretagne. Ce qui fait l'originalité bretonne, dans le domaine musical comme dans tous les autres, c'est donc la façon dont des éléments anciens et nouveaux se mêlent, dont des éléments allogènes et indigènes se combinent, pour produire, selon un mystérieux dosage, une culture bretonne vivante. Tout est dans le dosage, d'une part, et dans l'appréciation portée — par les Bretons comme par les non-Bretons — sur le résultat final, d'autre part.

## II. Représentation

Pendant des siècles, constituant en quelque sorte l'envers de la représentation du Français civilisé, le Breton a fait figure de sauvage. Il était inassimilable, sauf à se renier — ce qu'il a fait : le reniement de la bretonnité a commencé avec la guerre de 1914-1918, lorsque les Bretons ont découvert dans les tranchées qu'ils étaient français, mais qu'ils se sont sentis méprisés parce qu'ils ne maîtrisaient pas la langue française et qu'ils ignoraient tout ou presque de la vie urbaine et de ses étranges coutumes. Puis le processus s'est accéléré, après la Seconde Guerre mondiale, avec le refoulement de la langue bretonne et des signes extérieurs de bretonnité.

Ainsi, au début du xx<sup>e</sup> siècle, les Bretons ressentait-ils leur appartenance à leur communauté d'origine comme une entrave à leur épanouissement personnel. Ils vivaient une réalité communautaire et rêvaient d'individualisme. Ils mirent leur rêve à exécution en refoulant leur langue maternelle et en s'arrachant au monde rural et à son mode de vie pesant, pour aller vivre en ville et y connaître une ascension sociale que seule la conformité à la norme française bourgeoise et citadine pouvait leur permettre. Ils changèrent leurs habitudes, combattirent leur accent, connurent la promotion sociale espérée et se sentirent, enfin, modernes et libérés.

Puis vinrent les doutes relatifs à « la modernité », les désillusions de la vie urbaine et de la solitude et le *revival* culturel des années 1970. Aujourd'hui, si l'idée de la « sauvagerie » bretonne n'a pas disparu pour autant (l'image du Breton reste

encore celle d'un homme entêté, proche de la nature, émotif, etc.), elle a été revalorisée. Sauf une minorité résiduelle, les Bretons n'ont plus honte d'eux-mêmes et ne se renient plus, au contraire. Par conséquent, la situation des Bretons est à présent l'inverse de ce qu'elle était au cours des trois premiers tiers du xx<sup>e</sup> siècle : désormais, ils vivent une réalité individualiste et rêvent de communauté. Ils tentent, bien sûr, de mettre leur rêve en pratique, mais d'une façon qui n'a plus rien à voir avec les contraintes écrasantes de la vie villageoise d'avant-guerre. Au contraire, ils rejettent toute contrainte et cherchent, comme dans un jeu de legos, à combiner les pièces identitaires qui leur plaisent, au gré de leur inspiration.

Ce raccourci historique pourrait donner à penser que les Bretons se comportent comme des girouettes. Il n'en est rien. Derrière les changements de comportements, se cache une remarquable continuité d'attitude. Toute quête identitaire consiste, en effet, en une recherche d'équilibre entre ressemblance et différence au sein d'une société englobante. Car, en société, être trop différent des autres — tel le vilain petit canard — amène à être rejeté ; de même, être trop ordinaire conduit à n'être pas remarqué. Donc, dans chacun de ces deux cas extrêmes, le sujet souffre d'une forme de mépris. Au xix<sup>e</sup> siècle, les Bretons étaient particulièrement bien identifiés, mais leur différence était ressentie comme excessive par la société française : ils étaient des barbares. Donc, ils ont consacré les trois premiers tiers du xx<sup>e</sup> siècle à gommer leur originalité, dans un double but de reconnaissance morale et de promotion sociale. Jusqu'au point d'en arriver à une image falote et dérisoire d'eux-mêmes, voire à disparaître des consciences. Alors, à l'initiative d'une partie de la petite bourgeoisie et des classes moyennes intellectuelles — qui cherchaient à se distinguer par l'originalité de leur capital culturel —, un effort de revalorisation symbolique de la singularité bretonne a été entrepris qui, au fil des décennies, a peu à peu drainé derrière lui la masse de la population bretonne.

Ainsi, tout au long du siècle, les Bretons ont mené une même quête de reconnaissance de leur « identité ». D'abord, ils ont cherché à se faire reconnaître comme semblables du reste de la population. Ensuite, ils ont cherché à faire reconnaître leur différence. Ce sont bien les deux versants d'une même quête. Néanmoins, ces deux versants n'ont pas les mêmes implications. La recherche de similitude s'inscrivait pleinement dans la tradition politique française, centralisatrice et uniformisante. Elle s'adressait donc plus à la population française qu'aux pouvoirs publics, qui ont toujours reconnu les mêmes droits aux Bretons qu'aux autres citoyens français. En revanche, l'actuelle recherche de reconnaissance de la spécificité bretonne est plus délicate. Elle s'adresse à la fois à la population française — à laquelle il s'agit de faire reconnaître l'intérêt de l'originalité bretonne — et aux pouvoirs publics, dont il s'agit d'obtenir une reconnaissance institutionnelle de cette originalité. Si l'on peut dire que, grâce au dynamisme culturel dont la péninsule fait preuve, la première reconnaissance a, globalement, été obtenue, il n'en est pas de même de la seconde, qui demande un effort d'imagination politique inédit en France.

### **III. Perspectives**

En ce qui concerne ce que j'ai appelé, un peu ironiquement, la « substance » identitaire bretonne, rien ne laisse présager que le mélange, entre la reproduction de traits identitaires anciens et la production de traits nouveaux, cesse de continuer à fonctionner. En revanche, si la tendance actuelle se poursuivait, le dosage entre les

deux composantes du mélange se rééquilibrerait vraisemblablement au profit de la production d'identité nouvelle. En effet, la langue bretonne, symbole majeur de l'originalité bretonne, est en grand danger. Le fait que son taux de transmission en milieu populaire soit voisin de zéro est très préoccupant pour son avenir. Elle n'est, certes, pas menacée de disparition totale, dans la mesure où tous les outils ont été créés pour permettre à un noyau de convaincus de continuer à la parler et à la faire évoluer. Cependant — sauf électrochoc, qui ne peut être que d'origine politique —, elle ne sera bientôt plus la langue véhiculaire des Bas-Bretons. De même, d'autres caractéristiques anciennes de la Bretagne — le rôle moteur des campagnes par rapport aux villes, par exemple — risquent de disparaître dans un proche avenir. C'est pourquoi la part de la novation au sein de l'originalité bretonne risque de croître rapidement.

Quant à la reconnaissance de la spécificité bretonne, l'avenir est incertain et la voie actuelle ne paraît pas être la bonne. Elle accorde, en effet, une place démesurée à la langue bretonne. Or, en premier lieu, celle-ci n'est que la langue d'une partie de la Bretagne : la moitié occidentale de la péninsule. En second lieu, elle ne constitue qu'un des éléments de la culture bretonne : la transmission de l'histoire paraît au moins aussi importante que la transmission de la langue. (Pour ce faire, le rôle de l'école est fondamental et la question se pose de l'autonomie régionale des programmes d'enseignement.) Et, en troisième lieu, la langue, l'histoire et la culture, en général, ne constituent qu'une partie de la personnalité bretonne.

La réflexion actuelle, en effet, tend à sous-estimer l'importance de l'économie. Or, l'économie et la culture, profondément imbriquées, s'alimentent mutuellement. Ainsi, la péninsule n'a-t-elle jamais été aussi créative sur le plan culturel qu'au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, lorsque son économie était florissante, servie par sa marine de commerce, qui rayonnait dans le monde.

Aujourd'hui, après l'effondrement de la marine marchande française, composée pour une large part de marins bretons, après la crise de la pêche, avec la crise de l'agriculture et celle de l'électronique, la Bretagne voit s'effondrer des pans de son économie sans toujours avoir les moyens de réagir. Elle se trouve, en outre, placée en situation de concurrence quasi déloyale avec les autres régions européennes, dans la mesure où elle ne dispose pas des mêmes pouvoirs budgétaires et politiques. Enfin, elle se trouve, *de facto*, placée en situation de concurrence mondiale, sans disposer des moyens de se faire connaître et de défendre ses dossiers.

Cependant, l'identité de la Bretagne ne se réduit pas à sa culture et à son économie ; elle concerne aussi son territoire. Or, celui-ci est, également, profondément imbriqué dans les relations entre économie et culture. Le paysage n'est pas quelque chose de « naturel » : il est l'aboutissement des rapports entre l'homme et la nature, et en particulier le fruit de ses activités économiques. Et le territoire breton joue — au moins autant que la langue et même, vraisemblablement, beaucoup plus qu'elle — un rôle d'identifiant à la Bretagne. Sa gestion et sa protection, dont la marée noire de l'*Erika* a montré comme elles étaient mal effectuées par le seul État central, mériteraient donc, vraisemblablement, d'être assurées par ceux qui y vivent.

L'essor culturel breton a fissuré le mur de l'uniformité française et la violence politique corse y a percé une brèche. Désormais — et pour la première fois —, un

débat est lancé, où des mots tabous tels que « fédéralisme » ou « autonomie » ont déjà été prononcés et le seront vraisemblablement à nouveau. Cependant, nul ne peut augurer de ce qui va advenir dans les faits. Certes, une réaction républicaine, ou le maintien d'un statu quo absolu, ne paraissent pas vraisemblables. Pourtant, les possibilités d'évolution réelle sont peut-être plus minces qu'il n'y paraît. Trois « forces » complètement différentes sont en présence, qui, toutes, dans la perspective d'une évolution, sont handicapées. Ce sont la classe politique française traditionnelle, les militants bretons et la population bretonne.

Les politiciens, en premier lieu, sont doublement « coincés ». D'une part, sur le plan intellectuel. De gauche comme de droite, en effet, tous sont issus d'une longue tradition étatiste et uniformisante. Instaurer une véritable autonomie régionale en Bretagne, ou ailleurs, serait donc aller à l'encontre de leur culture politique et — mises à part certaines exceptions — c'est une innovation qui leur serait humainement difficile. D'autre part, sur le plan tactique. La tradition étatiste et centralisatrice étant présente dans tous les courants politiques, elle a partout ses défenseurs farouches ; mais il se trouve, désormais, qu'elle a aussi partout ses détracteurs, partisans de plus de démocratie locale. Concrètement, cela signifie que toute innovation réelle risque de provoquer des éclatements internes aux partis et une recomposition de la configuration politique. On comprend, dès lors, que les dirigeants des principaux partis aient si longtemps différé le débat sur ces questions et on peut imaginer qu'ils feront tout pour éviter de compromettre leurs citadelles. Deux initiatives, de probabilité inégale, paraissent donc susceptibles d'être engagées par les partis politiques français traditionnels. Soit, une vraie décision novatrice, qui rapproche la France de ses voisins européens, en accordant pour la première fois aux régions telles que la Bretagne une forme d'autonomie. Cela paraît peu probable, en raison des blocages intellectuel et tactique que nous venons d'évoquer. Soit — et c'est ce qui paraît le plus probable — une réforme technique de portée limitée, accompagnée de quelques avancées symboliques relatives à la langue bretonne et surtout d'un discours lénifiant sur la pluralité.

Les militants bretons, quant à eux, sont empêtrés dans un nœud de contradictions dont ils ne parviennent pas à sortir pour l'instant. D'une part, ils constatent qu'ils ont eu une influence culturelle puissante sur la société bretonne alors que, sur le plan politique, ils n'ont rencontré aucun écho. D'autre part, divisés entre autonomistes (partisans de plus de pouvoirs régionaux au sein du cadre français) et indépendantistes (partisans de la sécession), ils observent que, ni la presse, ni l'opinion, ne semblent percevoir l'importance des différences qui existent entre eux. Enfin, généralement conscients du fait que la population bretonne rejette la violence, ils s'aperçoivent, simultanément, que, dans le cas corse, la violence a payé. Dans ces conditions, trois hypothèses sont envisageables. En premier lieu, le renouvellement du scénario du début des années 1980, c'est-à-dire une forme de lassitude et de désillusion, qui amène les militants à refouler les questions politiques pour se consacrer exclusivement à la vie culturelle. En deuxième lieu, l'apparition d'une génération de jeunes *desperados* prêts à tout pour parvenir à leurs fins, y compris à tuer. Enfin, en troisième lieu, une refondation politique et stratégique du « mouvement breton », qui l'amène à une analyse critique de son passé, à une réflexion profonde sur la société et sur les objectifs qu'il poursuit et à un renouvellement total de ses méthodes d'action. Cette dernière hypothèse est la moins plausible parce qu'elle est la plus exigeante.

Le pire scénario possible serait donc la combinaison d'une initiative limitée des pouvoirs politiques, d'une déception et d'une lassitude de la plupart des militants bretons et de l'exaspération violente de quelques-uns. Le meilleur scénario, en revanche, serait la combinaison d'une initiative hardie des pouvoirs publics et d'une refondation du mouvement breton. L'arbitre sera la population bretonne. Or, cette dernière est, en quelque sorte, en période de « mue ». Après avoir eu honte d'elle-même, elle souhaite désormais que son identité soit reconnue ; cependant — et là est son handicap —, elle n'a aucune culture politique sur ces questions. J'ai en effet été frappé, lors des entretiens auxquels j'ai procédé pour ma thèse, de constater que la plupart des Bretons ignoraient totalement ce que le mot « autonomie » signifie. Beaucoup d'entre eux m'ont même fait part de leurs réticences envers l'autonomisme (qu'ils confondaient avec l'indépendantisme, voire avec l'autarcie), tout en tenant — sans le savoir — des propos très proches du programme autonomiste...

En conclusion, un vide politique s'est ouvert aujourd'hui, qui peut, s'il est investi avec lucidité, imagination et courage, ouvrir des perspectives d'épanouissement inédites à la Bretagne, mais qui est également susceptible, dans le cas inverse, d'amener bien des tourments.

---

<sup>i</sup> « L'identité, une construction de l'esprit », in Le Coadic, Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes et Terre de brume, 1998, chapitre 1, pp. 37-77.

<sup>ii</sup> Les représentations sociales sont des idées socialement partagées sur un objet, ou un sujet, dont elles conditionnent la perception et sur la réalité duquel elles peuvent même agir.

<sup>iii</sup> « Fête de nuit ». Bal breton traditionnel adapté au goût du jour.

<sup>iv</sup> « Chant et déchant ». Technique de chant tuilé (en couple) propre à la Bretagne.

<sup>v</sup> « Complainte ».

<sup>vi</sup> La *gwerz* de Skolvan, transmise jusqu'à nous par la tradition orale sous plusieurs versions, est d'une ancienneté incroyable. Elle est attestée dès le IX<sup>e</sup> siècle dans un manuscrit gallois.